

# Le Petit Méry

Magazine Municipal d'Informations  
de Méry sur Marne



## Que s'est-il passé à Méry ?

- \* Cantine scolaire
- \* Intempéries 2010
- \* Réunion publique assainissement non collectif
- \* Aménagement de la place du chemin des sables

### Horaires de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi et  
Vendredi  
9 heures - 12 heures  
14 heures - 17 heures  
Samedi  
9 heures - 12 heures

Fermée Mercredi  
et Samedi après-midi

Tel : 01 60 23 62 83  
Fax : 01 60 23 63 45  
Mél : [mairie-mery-sur-marne@wanadoo.fr](mailto:mairie-mery-sur-marne@wanadoo.fr)  
Site : [www.mery-sur-marne.fr/](http://www.mery-sur-marne.fr/)



*Aménagement de la place du chemin des sables, une nouvelle perspective sur notre église*

## Assainissement

La Communauté de Communes du Pays Fertois a organisé une réunion d'information le 10 février 2011 sur l'assainissement non collectif à la salle de la Mairie.

Il ressort de cette réunion que le contrôle diagnostic est obligatoire. Les installations présentant des risques sanitaires devront être mises en conformité le plus rapidement possible.

Dans les autres cas, les travaux seront à effectuer sans délai imposé. Le contrôle et la mise en conformité sont obligatoires en cas de vente de l'habitation (en cas de non conformité l'acquéreur a un an pour réaliser les travaux).

Dans le cas de travaux d'extension de l'habitation, le permis de construire sera accordé sous condition de la conformité de l'assainissement.

La situation géographique de la Brussette et de Courcelles est telle que de nombreuses habitations se trouvent sur des zones inondables ou ont des terrains trop petits ou trop pentus ne permettant pas la

réalisation des travaux.

Les maisons sans terrain n'ont que la solution du tout à l'égout.

Le Conseil Municipal a demandé à Monsieur le Maire d'intervenir auprès de la Communauté de Communes du Pays Fertois pour que le programme d'assainissement collectif soit étudié en priorité sur cette zone sensible en bordure de marne.

**Nous rappelons aux habitants qui n'ont pas rapporté à la mairie, la pétition rédigée par la commune, de le faire le plus rapidement possible afin d'appuyer la demande de Monsieur le Maire.**

Monsieur DELAITRE est intervenu à la réunion de la Communauté de Communes du Pays Fertois le 29 mars 2011, lors de la présentation des comptes de l'assainissement.

Monsieur ROMANOV, Maire de Reuil en brie, responsable de la commission Eau et Assainissement, est chargé par la présidente Madame BELDENT d'étudier le dossier.

Affaire à suivre !!!



La saleuse en action

## Notre village sous un hiver rigoureux



## Etat Civil...

### Année 2010

#### Naissances :

Lylou BOURREAU le 3 janvier  
Axel RICARD le 19 mai  
Louka NAVARRO le 5 juin  
Jules HENNEGUELLE le 7 juillet  
Maëlys LAMETH le 13 juillet  
Simon LEBOCQ le 27 août



#### Mariages :

RUTIL Ruddy et CASOLA Nadège  
le 30 avril  
CASAMATTA Guy et LOBOSJolanta  
le 26 juin  
PY Rodolphe et MIRAT Sandrine  
le 7 juillet  
BERNARD fabian et PAINVIN Stéphanie  
le 9 octobre

#### Décès :

CARBONNIER Jean-Pierre  
Le 25 février

### Année 2011

#### Premier trimestre

#### Naissances :

Lou Ambre FERRER le 3 février  
Emy DELANNOY le 7 mars  
Hugo FERREIRA le 8 mars

Mi-novembre 2010, la commune s'est dotée d'une saleuse, qui est arrivée à point, vu l'ampleur des intempéries qu'a connues notre village en décembre.

Nous remercions les agents communaux pour leur efficacité et leur dévouement. Ils n'ont pas ménagé leur peine pour saler et déneiger la voirie, tôt le matin, tard le soir et même le week end.

Un grand merci à Monsieur PRONIER qui est intervenu bénévolement avec son tracteur muni d'une lame.



## Communiqué de la Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne

### -Relatif à la carte vitale :

La Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne relance sa campagne d'information sur la possibilité d'inscrire les enfants de moins de 16 ans sur la Carte Vitale des deux parents pour faciliter les consultations chez les professionnels de santé et les remboursements de soins.

Pour cela, adressez-nous votre demande en indiquant les 2 numéros de sécurité sociale, accompagnée d'une photocopie du livret de famille.

**Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne**  
77605 Marne-la-Vallée Cedex 03

### -Relatif au bilan de santé :

La Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne vous offre la possibilité d'effectuer gratuitement un bilan de santé tous les 5 ans.

C'est un moment privilégié au cours duquel est fait le point sur votre état de santé, ainsi que celui de votre famille à charge.

Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous par téléphone dans l'un des deux centres d'examen de santé de Seine et Marne :

**Dammarie-lès-Lys au 01 60 56 52 90**  
**Meaux au 01 60 09 25 38**

## *Informations... En bref*

Le 3 avril dernier, Méry-poppin's et l'ALM ont organisé une initiation à l'aéromodélisme. Malgré le temps incertain, cette manifestation fut un succès réunissant une soixantaine de personnes dont 26 enfants.

Chasse aux œufs le 24 avril de 10h à 11h30 au parc des Glycines pour les enfants de Méry, organisée par le CCAS avec la participation des Associations.

La cérémonie du 8 mai se déroulera exceptionnellement au cimetière à 11h avec la participation de l'Alliance Musicale de Charly/Saacy

Méry Animation organise une brocante de village le 8 mai dans la Grande Rue et la Rue de l'École, à cette occasion la circulation sera interdite de 6h à 19h.

Farandole organise une exposition-vente d'objets utiles et de décoration le 14 mai à la Maison des Associations.

Sortie des Anciens le 21 mai à Montceau les Provins organisée par le CCAS.  
« L'univers magique du Music-Hall » au cabaret l'Etoile.

Fête des voisins le 27 mai à Courcelles sous Méry organisé par Méry Animation.

Loto le 11 juin dans la salle polyvalente de Saâcy organisé par Méry Animation.

Fête communale les 25 et 26 juin au parc des Glycines

## *Aménagement de la place du chemin des sables*



Les travaux d'enlèvement de la butte de terre située dans le prolongement du plateau sportif ont été réalisés avec succès. La nouvelle perspective met notre église en valeur.

Par la suite, il est envisagé de végétaliser le talus.



## Un peu de Civisme !

### Nos amis les bêtes :

Il est rappelé aux propriétaires de chiens que la divagation sur la voie publique est interdite. Les chiens laissés dehors nuit et jour nuisent beaucoup à la tranquillité du voisinage. Merci de faire le nécessaire pour éviter les aboiements.

### Soins du jardin :

Avec les beaux jours, les tondeuses à gazon et les débroussailluses reviennent. En raison de leur intensité sonore, elles peuvent causer une gêne au voisinage. Nous vous rappelons les horaires autorisés pour l'utilisation de ces appareils :

Les jours ouvrés  
de 7 heures à 20 heures

Les samedis

de 9 heures à 12 heures et de  
15 heures à 19 heures

Les dimanches et jours fériés  
de 10 heures à 12 heures

Nous rappelons également que les haies et arbustes ne doivent pas empiéter sur le domaine public afin de ne pas gêner le passage. Il incombe aux riverains de les tailler.

### Rentrons nos poubelles :

Pour éviter une pollution visuelle, les poubelles doivent être sorties la veille du ramassage et rentrées après le passage dans la journée.

### Sécurité routière :

**AUTOMOBILISTES :** Veuillez à respecter les limitations de vitesse lorsque vous circulez dans notre village notamment sur la RD 80 (route de Courcelles et Ste Aulde), les piétons étant souvent amenés à emprunter la chaussée.

Nous rappelons également que l'avertisseur sonore (klaxon) n'est à utiliser qu'en cas de danger et sans en abuser (nuisance sonore).

## La Cantine Scolaire à ouvert ses portes...



La cantine a ouvert ses portes le 7 mars avec un retard de deux mois, consécutif aux aménagements non prévus dans les études préalables (EDF, SAUR, assainissement, eaux pluviales, plomberie et électricité de l'office...) Elle peut accueillir une soixantaine d'enfants dans de bonnes conditions de confort et de sécurité

Voici l'évolution des travaux en images.

